



# Associations Familiales Catholiques

---

## AFC de Sens et sa région

mouvement national reconnu d'utilité publique

Sens, le 1 juillet 2008

à M. le président de la république française

Monsieur le Président,

Au nom de l'Association Familiale Catholique de Sens et sa région, je voudrais attirer votre attention sur plusieurs sujets dont principalement les bonus/malus « écologiques » et la gestation pour autrui.

J'apprends aujourd'hui que M. Borloo souhaite annualiser le bonus/malus « écologique » et l'étendre à d'autres biens.

Le système de bonus/malus actuel avec un seuil par véhicule est profondément injuste pour les familles nombreuses qui sont obligées, pour transporter décemment leurs enfants, d'acheter des véhicules de taille supérieure à la moyenne et donc plus producteurs de CO2 par véhicule. Par contre si l'on tenait compte du nombre de personnes de la famille, je pense que la production de CO2 par personne serait certainement inférieure à certains véhicules sportifs qui bénéficie actuellement du bonus.

Puisque le dispositif va être modifié, pourriez-vous suggérer une prise en compte du nombre de places ou du nombre de personnes dans la famille (ce qui serait facile à réaliser dans le cadre de la déclaration de revenus) ?

De la même manière, j'ai entendu parler de l'application du bonus/malus aux appareils comme les réfrigérateurs. Encore une fois, j'aimerais que la consommation brute soit modulée par la taille de la famille. Une famille de 6 personnes a besoin d'un réfrigérateur plus important qu'un célibataire.

L'autre sujet d'actualité est la « gestation pour autrui », nom politiquement correct donné aux « mères porteuses ». Dans la lignée d'autres revendications, une éventuelle légalisation de cette pratique constituerait une nouvelle étape dans un « droit à l'enfant » en opposition avec les droits de l'enfant. Le rôle de la loi est de protéger les plus faibles. Les enfants ne sont guère interrogés et pourtant ils ont droit à un père et une mère. Or la gestation pour autrui introduirait volontairement une double maternité. Combinée avec des dons d'ovocytes ou de gamètes, un enfant pourrait se retrouver avec 3 mères et deux pères... Quelles difficultés à venir pour ces enfants... Si certaines situations douloureuses peuvent conduire à l'adoption et une double maternité/paternité, mettre en place des lois provoquant ces situations pour combler des désirs d'adultes au détriment de l'équilibre des enfants me paraît immoral.

Un petit mot sur le statut du beau-parent : comme l'UNAF l'a rappelé, ce statut du beau-parent est une fausse bonne idée. Sous prétexte de raisons pratiques, il coupe un peu plus le lien entre les enfants et l'un de leur véritable parent. Enfin, il permet de mettre en place le dernier maillon pour l'adoption par les couples homosexuels, une fois encore au détriment des enfants.

Enfin comme tous les 1er juillet, nous apprenons une série de hausses diverses, par contre, pas de hausse prévue des allocations familiales. Une fois encore, la famille est le parent pauvre de la politique gouvernementale et les excédents de la branche famille vont encore

servir à combler d'autres déficits au lieu de favoriser l'investissement de la société dans les générations futures.

Toujours sur les allocations familiales : le récent transfert d'une majoration des allocations familiale vers l'allocation de rentrée scolaire et des dispositifs de garde d'enfants témoigne d'une absence de politique familiale. Des fonds qui étaient avant destinés à alléger l'effort d'investissement des familles dans les générations futures sont transférés vers un dispositif social (puisque l'allocation de rentrée scolaire est soumise à condition de ressource) et des financements de garde d'enfants en excluant, encore une fois, des parents aux foyers qui se consacrent totalement à l'éducation de leurs propres enfants.

Je suis à votre disposition si vous souhaitez approfondir certains points et je suis sûr que nos propos trouveront auprès de vous une oreille attentive.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Xavier Poinard,  
Président de l'AFC de Sens et sa région.